

P. 6 Grand format
Saint-André-de-Cubzac :
le choix d'un
financement responsable

P. 8 D'intérêt général
Des financements
pour relever les défis
écologiques et sociétaux

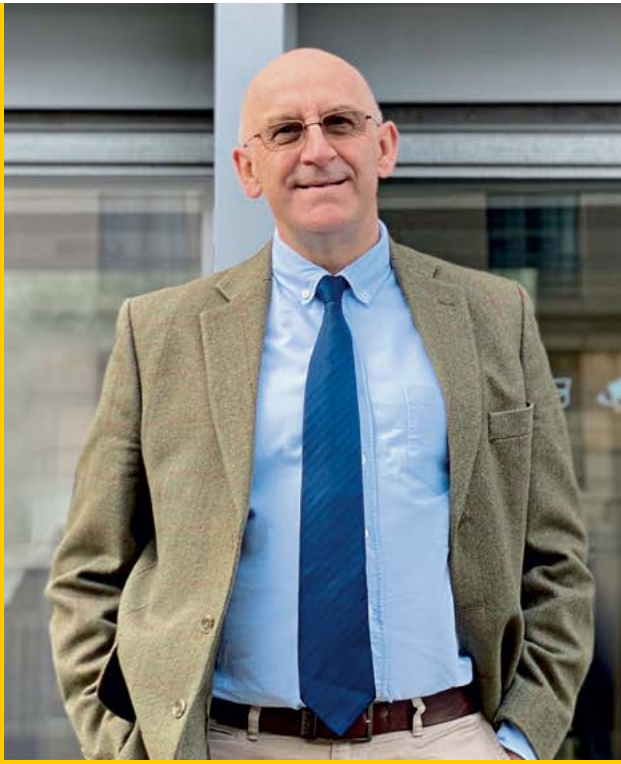
P. 13 Traits d'union
Dans le Béarn,
La Poste accompagne
la gestion des biodéchets



postéo

NOUVELLE-AQUITAINE





Jacques Lemaire, délégué régional du groupe La Poste en Nouvelle-Aquitaine

2023 s'achève dans un contexte économique, climatique et géopolitique tendu. Dans cet environnement bouleversé, placer la cohésion sociale et territoriale au cœur de l'action apparaît plus que jamais prioritaire.

Acteur de proximité, le groupe La Poste est engagé au service de tous, en première ligne pour assurer la cohésion des territoires et entretenir le lien social. Nous étions à Saintes (17), Guéret (23) ou Bressuire (79) à l'occasion des salons des maires et des collectivités locales, pour vous présenter nos services de proximité, comme le portage de repas ou de médicaments, destinés notamment aux personnes fragiles et isolées.

Avec les CDPPT⁽¹⁾, nous travaillons dans chaque département à renforcer notre ancrage territorial et l'accessibilité à nos services. Citons Orliac-de-Bar (19), où nous avons ouvert en juillet une La Poste agence communale en soutien du plan de redynamisation de la commune. Dans les Pyrénées-Atlantiques, les facteurs distribuent les kits de collecte de biodéchets destinés à l'habitat collectif. Une prestation confiée par la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées pour répondre aux exigences de la loi « Anti-gaspillage pour une économie circulaire » (AGEC).

Chaque jour, les postières et les postiers de Nouvelle-Aquitaine – ils sont plus de 17 000 – s'engagent dans des opérations citoyennes, comme celles organisées avec l'association The SeaCleaners. Saluons également nos sapeurs-pompiers volontaires qui contribuent, par leur engagement, à assurer les secours en tout point du territoire. La Poste et Geopost, en tant que « Supporteur Officiel » feront vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 partout en France. Les postières et les postiers accompagneront le parcours de la Flamme, qui passera par Pau (64), Périgueux (24), Bordeaux (33), Angoulême (16), Poitiers (86) et Niort (79). Un engagement qui fait écho au sens de notre action : développer le lien social, renforcer l'inclusion, réduire les disparités territoriales et nous mobiliser chaque jour pour l'intérêt général.

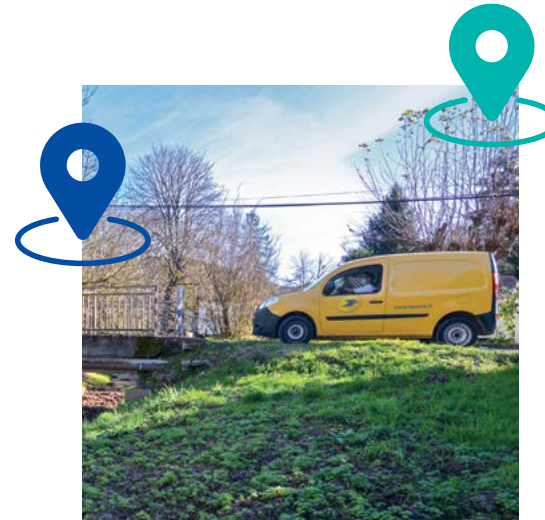
(1) Commissions départementales de présence postale territoriale.

NOUVELLE-AQUITAINE

Facteurs de fierté

2280 points de contact postaux en Nouvelle-Aquitaine.

2 points de contact sur 3 dans une commune de moins de 2000 habitants.



RURALITÉ

Construire des réponses adaptées

Samedi 29 juillet 2023, à Chenevelles (86), Alain Castang, référent régional Nouvelle-Aquitaine des associations départementales des maires ruraux, et Jacques Lemaire, délégué régional du groupe La Poste, ont signé une convention de partenariat. Celle-ci vise notamment à faire connaître les services de proximité et à domicile assurés par les facteurs, en particulier des personnes fragiles et isolées. L'information régulière et le partage de bonnes pratiques sur les services du groupe La Poste, tels que le portage de repas ou de médicaments, auprès des élus et responsables administratifs des communes pourront contribuer à apporter des réponses adaptées aux problématiques du monde rural.



TERRITOIRE

Soutenir une nouvelle dynamique

Le 2 juin dernier, Philippe Wahl, président-directeur général du groupe La Poste, et Bruno Fleury, maire d'Orliac-de-Bar (19), ont signé, dans le cadre du plan de redynamisation de la commune, une convention pour l'ouverture d'une La Poste agence communale. La Poste complète ainsi son maillage territorial dans le secteur du nord de Tulle et maintient l'accès à ses services dans un territoire rural à faible densité de population. Un bilan de cette expérimentation sera effectué au terme d'une période de trois ans, au regard de la fréquentation et des services utilisés. Il permettra notamment d'évaluer l'effet de la création d'un point de présence postale sur la dynamique de la commune et l'amélioration du taux d'inclusion numérique grâce à l'installation d'un îlot numérique.

Photo : de gauche à droite, Bruno Fleury, maire d'Orliac-de-Bar, et Philippe Wahl, président-directeur général du groupe La Poste.



Le cahier régional de Postéo est édité par la délégation régionale du groupe La Poste en Nouvelle-Aquitaine. **Directeur de la publication** : Jacques Lemaire. **Directeur de la rédaction** : François Roudière. **Rédactrice en chef** : Valérie Crasnier. **Rédaction** : Valérie Crasnier. **Crédits photo** : G. Béguin, D. Bureau Austruy, Capude 1957, C. Charpentier, Julien Delmas Architecte, I. El Kaid, A. Grégoire, E. Huynh, J. Knorr, A. Rojo, P. Rondeau, P. Soutric, Toanet/Adobe Stock, Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées, entreprise LEM, La Banque Postale, LM Influence, Maincare, Pexels, Philaposte, service communication de la mairie de Saint-André-de-Cubzac. **Pages nationales - Directrice de la publication** : Marie-Aude Dubanquet. **Directrice de la rédaction** : Fabienne Rougeot. **Rédactrice en chef** : Aurélie Dehecq. **Crédits photo** : médiathèque du groupe La Poste, DR. Mentions légales La Poste. **Conception et réalisation** : HAVAS Paris. **Imprimerie** : Gutenberg Networks. Imprimé en France. **Dépôt légal** : novembre 2023. Ce magazine est imprimé sur du papier issu de sources responsables. Dans cette publication, le masculin est le plus souvent utilisé comme représentant des deux sexes sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes, et dans le seul but d'alléger le texte.



La version PDF de ce document est conforme aux normes d'accessibilité PDF/UA (ISO 14289-1), WCAG 2.1 niveau AA et RGAA 4.1 à l'exception des critères sur les couleurs. Elle est ainsi accessible aux personnes handicapées motrices qui naviguent uniquement au clavier, aux personnes déficientes visuelles qui utilisent une synthèse vocale et / ou une plage braille, à toutes celles et ceux qui doivent personnaliser l'affichage (malvoyance, dyslexie...).



Fiers d'être « Supporteur Officiel » de Paris 2024

Chiffre clé

217 900

repas ont été livrés par La Poste en Nouvelle-Aquitaine en 2022 : 156 100 à des personnes seniors ou fragilisées et 61 800 à des écoles.

Chiffres clés

234

jeunes de 18 à 25 ans ont été recrutés en CDI en 2022.

48

collaborateurs de plus de 50 ans ont bénéficié d'un CDI en 2022.

(Périmètre : La Poste maison mère – région Nouvelle-Aquitaine.)



CITOYENNETÉ

Les postiers élus réunis à Limoges

Qu'ils soient conseillers municipaux, maires, adjoints au maire ou conseillers départementaux, les postiers élus sont des citoyens engagés, au service de l'intérêt général.

Carine Bourrel, déléguée territoriale du groupe pour la Haute-Vienne, a organisé en juillet dernier, à Limoges, la deuxième rencontre des postiers élus de son département, en présence de François Boissier, président de la CDPPT. Au cœur des échanges : les grandes transitions auxquelles sont confrontés les territoires, les orientations stratégiques du groupe

La Poste et les attentes des élus vis-à-vis de l'entreprise. En Nouvelle-Aquitaine, 44% des postiers élus sont des postières; 58% d'entre eux occupent la fonction de conseiller municipal et 42% sont maires ou adjoints au maire.

Photo : de gauche à droite, Carine Bourrel, déléguée territoriale du groupe pour la Haute-Vienne, et François Boissier, président de la CDPPT.



ENGAGEMENT

Postière et sapeur-pompier volontaire

Chargée de clientèle au bureau de poste des Trois-Moutiers (86), Aurore Jouffriault est sapeur-pompier volontaire. En juillet dernier, La Poste et le SDIS 86⁽¹⁾ ont signé une convention de disponibilité lui permettant de mieux concilier sa vie professionnelle et sa mission au centre d'incendie et de secours de Moncontour. Michel Condet, délégué territorial du groupe La Poste dans la Vienne, explique : « Dans le département, les sapeurs-pompiers volontaires représentent 87% des effectifs. Nous avons à cœur d'offrir les meilleures conditions possibles à nos postiers pour qu'ils puissent concilier leur mission avec leur activité professionnelle. »



(1) SDIS : service départemental d'incendie et de secours. Photo : de gauche à droite, Aurore Jouffriault, Marie-Jeanne Bellamy, présidente du SDIS 86, et Michel Condet.



FORMATION

Faciliter l'accès aux droits des élus

Parallèlement au droit à la formation financé par leur collectivité, les élus bénéficient d'un droit individuel à la formation lié à l'exercice de leur fonction élective. Les droits acquis sont crédités sur leur compte personnel de formation (CPF), dont l'accès est conditionné à l'utilisation d'une identité numérique. Lors du Carrefour des collectivités territoriales de Corrèze, de nombreux élus locaux, sensibilisés par l'Association des maires et des présidents d'intercommunalités de la Corrèze, se sont montrés vivement intéressés par L'Identité Numérique La Poste. Celle-ci permet de se connecter en toute sécurité au CPF. L'Identité Numérique La Poste est la seule identité électronique en France attestée conforme au niveau de garantie substantiel selon les exigences du règlement européen eIDAS par l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information.



Photo : à gauche, Jean-Pierre Bernardie, maire de Dampniat (19).



ENVIRONNEMENT

1,8 tonne de déchets collectés

Dans le cadre de son partenariat avec The SeaCleaners, le groupe La Poste a organisé le 30 septembre dernier des opérations de ramassage des déchets dans chaque département de Nouvelle-Aquitaine. Les 500 personnes mobilisées, des postiers et leurs proches, ont collecté 1,8 tonne de déchets et 21 500 mégots.

À Rochefort (17), tête de pont de l'opération, les représentants de l'association et Alain Charrier, directeur exécutif de la branche Services-Courrier-Colis en région, étaient présents aux côtés des équipes. Le navigateur Yvan Bourgnon, président-fondateur de The SeaCleaners, est intervenu lors du duplex régional organisé pour suivre en direct les collectes des 27 sites. Il a félicité les participants pour leur engagement. The SeaCleaners agit contre la pollution plastique marine au travers de missions de nettoyage des milieux aquatiques et de sensibilisation des publics.



Saint-André-de-Cubzac : le choix d'un financement responsable

La commune de Saint-André-de-Cubzac (33) a engagé la construction d'une halle multisport qui viendra compléter les équipements du complexe de la Garosse. La halle facilitera la pratique du sport pour les scolaires et permettra d'accueillir un nombre croissant de licenciés dans les clubs cubzaguais. Pour cet investissement, la collectivité a choisi de recourir à un prêt social proposé par La Banque Postale. Les prêts sociaux sont des contrats de prêts responsables, spécifiquement conçus pour financer des projets à vocation sociale. Ils sont refinancés par des obligations sociales ou soutenables émises par la banque publique de développement Sfil. Pionnière en matière de finance responsable, La Banque Postale a lancé son offre de prêts sociaux en octobre 2022, démocratisant ainsi les possibilités d'accès des collectivités de toutes tailles aux investisseurs qui, sur les marchés financiers, se soucient de la finalité sociale de leurs liquidités.



G.R.A.N.D F.O.R.M.A.T

« Un nombre croissant de collectivités s'orientent vers des choix d'emprunt embarquant d'autres critères que celui de la seule performance financière.

Nous sommes de plus en plus sollicités par les collectivités pour financer leurs projets éligibles au prêt social. Cela leur permet de mettre en valeur leurs investissements pour le bien-être des habitants et de donner de la visibilité aux projets favorisant le lien social, la mixité et l'inclusion. Les prêts sociaux couvrent cinq thématiques : l'action sanitaire, sociale et familiale, le développement et la cohésion des territoires, l'enseignement et la formation professionnelle, le sport et la vie associative. Beaucoup des compétences des collectivités peuvent être couvertes. »

Laurent Boyer, chargé d'affaires secteur public et économie sociale, La Banque Postale, direction régionale Midi-Atlantique



« Face à l'augmentation de la population, corrélée à l'augmentation des licenciés en clubs, la construction de la halle multisport était indispensable. Elle facilitera la pratique sportive des scolaires et des clubs, qui comptent plus de 4 000 licenciés. Les clubs sont des partenaires essentiels car ils mobilisent les jeunes, leur apprennent à vivre et faire ensemble. Ils jouent un rôle majeur dans la socialisation, l'éducation. En matière d'emprunt, nous souhaitons maîtriser les dépenses dans un contexte d'explosion des coûts de crédit et être très vigilants sur le choix de notre prêteur. Les organismes qui prêtent de l'argent aux collectivités doivent être engagés dans les projets. Le groupe La Poste est un partenaire local, de proximité, qui connaît les collectivités. Nous souhaitons également être exemplaires et le plus transparents possible dans nos financements. »

Mickaël Courseaux, premier adjoint, délégué aux finances, aux sports, manifestations sportives et aux relations avec les associations sportives, mairie de Saint-André-de-Cubzac



Montant de l'investissement :

1 497 622 € TTC

avec une subvention du conseil départemental de la Gironde de 569 301 €.

1 424,7 m²
de superficie.

Projet de halle multisport à Saint-André-de-Cubzac.



Des financements pour relever les défis écologiques et sociétaux

Dans un contexte budgétaire contraint, les collectivités sont en quête de solutions pour financer les investissements nécessaires aux transitions écologique et sociétale de leur territoire. Face à des besoins massifs, La Banque Postale, en tant que leader de la finance à impact, leur propose une gamme de financements responsables pour les accompagner.

Les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer pour permettre à la France d'atteindre son objectif de neutralité carbone d'ici à 2050. Dans le cadre de la stratégie nationale bas-carbone (SNBC) du pays, ce sont à minima 12 milliards d'euros qu'elles vont devoir investir chaque année de 2021 à 2030, selon l'ICCE, l'Institut de l'économie pour le climat. Cela représente 20% de leur budget d'investissement et pose, dans un contexte d'inflation et de hausse des frais de personnel, l'épineuse question du financement.

Choisir des prêts adaptés aux projets à impact

Premier prêteur bancaire des collectivités locales depuis 2015, La Banque Postale s'est mobilisée pour développer des réponses dédiées aux projets territoriaux à impact environnemental et social.

Sa banque de financement et d'investissement citoyenne distribue un prêt vert lancé en 2019. Celui-ci permet de concrétiser des actions dans les domaines des énergies renouvelables, de la gestion durable de l'eau et de l'assainissement, de la mobilité durable, de l'efficacité énergétique des bâtiments... Au total, 1 000 projets du secteur public local en ont d'ores et déjà bénéficié, pour un montant de 3,5 milliards d'euros. En octobre 2022, La Banque Postale a également lancé son offre de prêt social à destination des collectivités locales. Tout aussi innovant, celui-ci permet de financer les investissements locaux socialement utiles tels que les établissements sociaux ou médico-sociaux, les programmes de renouvellement urbain de quartiers prioritaires de la politique de la ville,

les équipements sportifs, culturels, de la vie associative et des espaces verts... À la fin septembre 2023, grâce au prêt social, une centaine de projets portés par des collectivités ont pu voir le jour, pour un montant de 350 millions d'euros.

Être accompagné pour trouver des subventions

Afin d'alléger le coût de tels projets pour les finances locales, les collectivités peuvent bénéficier de subventions des financeurs locaux et nationaux, et de fonds structurels européens. Encore faut-il disposer de l'ingénierie nécessaire pour trouver les bonnes subventions et monter des dossiers de demande... Là encore, La Banque Postale, avec Subzen, propose un accompagnement utile aux décideurs locaux. Subzen est, en effet, un service de veille permanente auprès des financeurs mais aussi de gestion des dépôts et de suivi des demandes de financement de projet. Avec l'appui d'une telle expertise, réussir ces transitions est accessible à toutes les collectivités territoriales, quelle que soit leur taille.

Un prêt vert pour viser l'autoconsommation collective d'énergie

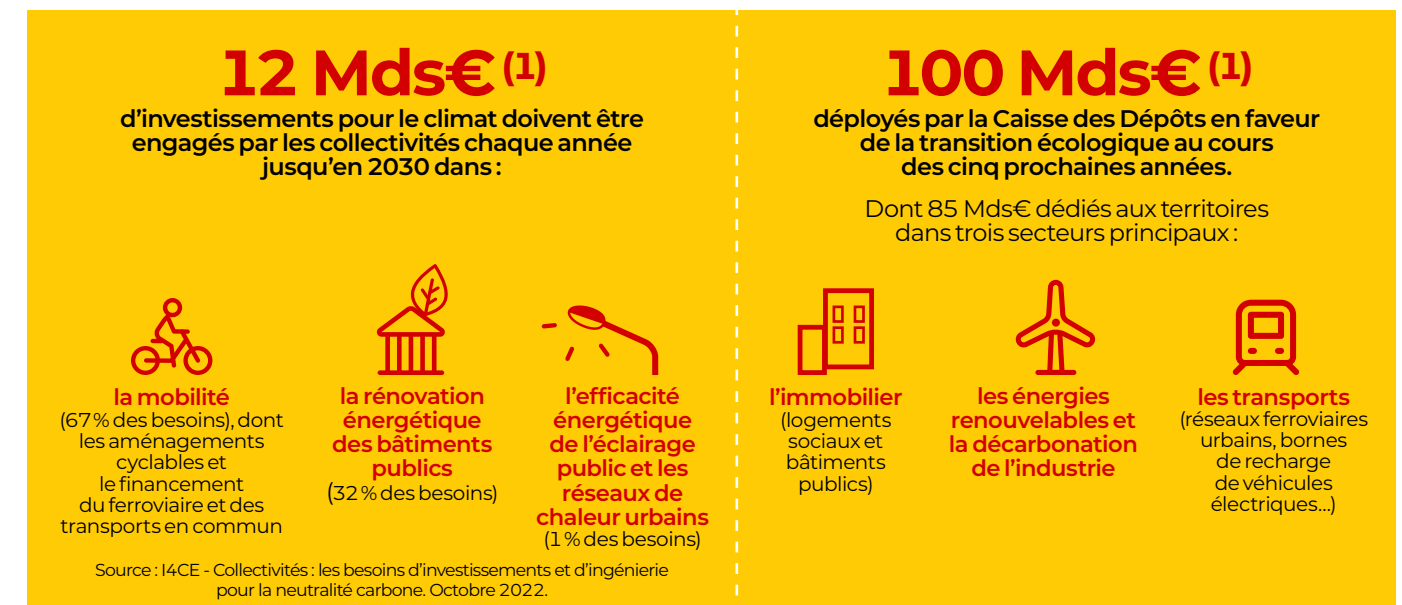


Pour bâtir la plus importante opération d'autoconsommation collective de France en cinq ans (2020-2025), le bailleur social Grand Dijon Habitat de Dijon métropole s'est appuyé notamment sur le prêt vert de La Banque Postale pour la réhabilitation du quartier de la Fontaine d'Ouche. Une évidence pour Jean-François Macaigne, directeur général de Grand Dijon Habitat : « Le taux fixe des prêts verts proposé par La Banque Postale nous a semblé particulièrement attractif, au moment même où les bailleurs sociaux sont soumis à de fortes contraintes financières. » Grâce à ces 4,5 millions d'euros d'investissement, 4 îlots de bâtiments du quartier prioritaire de la politique de la ville de la Fontaine-d'Ouche, soit près de 1 000 logements, auront été écoréhabilités entre 2021 et 2024. La métropole a testé 80 solutions (panneaux solaires, système de pilotage de chauffage intelligent s'adaptant au mode de vie des habitants et prenant en compte les données météorologiques...) qui permettront, à terme, une réduction de 75% des émissions de CO₂. Une sacrée impulsion pour la métropole de Dijon, collectivité pilote du programme européen Response, qui vise, d'ici à 2040, à faire émerger des villes qui produisent plus d'énergie qu'elles n'en consomment.

Témoignage

« Choisir le prêt social de La Banque Postale pour rénover l'école de notre commune nous a permis d'investir durablement, et de façon conséquente, pour l'avenir des enfants scolarisés, tout en garantissant un taux fixe dans un contexte global de hausse des taux. »

Paul Salvador,
président de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet (Tarn)



(1) Dans le contexte de l'objectif de neutralité carbone d'ici à 2050 que la France s'est donnée dans le cadre de la stratégie nationale bas-carbone (SNBC).

UN PARTENAIRE PRIVILÉGIÉ DES COLLECTIVITÉS

Anticiper l'intégration des nouvelles normes environnementales est un réel défi pour les collectivités. La Banque Postale les accompagne dans l'ingénierie et le financement de projets écologiques durables et dans des projets favorables au maintien des liens sociaux.



« L'ambition de La Banque Postale est d'œuvrer pour une transition juste en accompagnant les transitions écologique, sociale et territoriale. Elle s'y emploie en proposant aux collectivités de financer leurs projets en faveur du climat et de la cohésion sociale par des prêts engagés. »

Serge Bayard, directeur général adjoint de la banque de financement et d'investissement de La Banque Postale

LA BANQUE DE RÉFÉRENCE DES COLLECTIVITÉS



1^{er} prêteur des collectivités locales depuis 2015⁽¹⁾



1/4 des besoins liés à l'investissement public local en France financés par La Banque Postale



Près de 1 prêt sur 2 octroyé à une commune de moins de 5000 habitants



+ de 8 Mds€ de prêts verts et sociaux octroyés au secteur public local et à l'économie sociale depuis leur lancement

UNE BANQUE AU PLUS PRÈS DES TERRITOIRES



120 chargés d'affaires spécialisés sur le secteur public



3 500 bureaux de poste pour le retrait et le dépôt d'espèces⁽³⁾

UNE BANQUE ENGAGÉE POUR LE CLIMAT



1^{re} banque européenne à disposer d'une trajectoire de décarbonation validée scientifiquement



Notation A Seule banque française à avoir obtenu cette notation pour son engagement en faveur du climat par CDP⁽²⁾ (janvier 2023)

(1) Source : Finance Active, Observatoire de la dette, mars 2023.
(2) Carbon Disclosure Project.
(3) Dans le cadre du partenariat avec la DGFiP.

Traits d'union

#dynamiser

Chaque année, l'entreprise corrézienne LEM confie plus de 20 000 colis à La Poste. Une logistique lui permettant de développer son activité via l'e-commerce. Dans les Pyrénées-Atlantiques, les facteurs distribuent les kits de collecte des biodéchets pour la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.

P. 12

#décarboner

Mise en service en juillet 2022, la centrale photovoltaïque de l'imprimerie des timbres et des produits sécurisés Philaposte de Boulazac (24) couvre aujourd'hui près de 14 % des besoins en électricité du site.

P. 14

#connecter

Docaposte, filiale numérique du groupe La Poste, a fait l'acquisition en février dernier de la société Maincare, basée à Canéjan, en Gironde. Éditeur de référence de logiciels de santé pour les hôpitaux, l'entreprise accompagne les acteurs de la santé dans leur transformation digitale.

P. 15



#dynamiser

Logistique : La Poste au service de l'e-commerce d'une entreprise corrézienne

L'entreprise LEM, spécialisée dans l'importation de pièces détachées, de matériels agricoles et de motoculture de plaisance, expédie ses produits partout en France. La société basée à Lubersac confie chaque année plus de 20 000 colis à La Poste. Une logistique rodée lui permettant de développer son activité via l'e-commerce.

Quatre ans après sa reprise, l'entreprise corrézienne fondée en 1957 affiche un chiffre d'affaires en croissance malgré un marché qui a connu des tensions. Au cœur de la réussite : le virage de l'e-commerce engagé par son responsable, Nicolas Milano. Jusqu'alors spécialisée en BtoB⁽¹⁾, LEM s'oriente vers le BtoC⁽²⁾ et la vente en ligne via les marketplaces les plus influentes. Un choix stratégique payant. Aujourd'hui, la société y commercialise plus de 30 000 références, et son chiffre d'affaires a bondi.

La livraison, facteur déterminant
Sur ce marché ultraconcurrentiel, à rapport qualité/prix égal, la livraison est un élément capital. Approché par plusieurs prestataires,

l'entrepreneur a choisi de travailler avec La Poste. La diversité des points de livraison offrant à ses clients le choix du lieu et du créneau horaire a été déterminante, comme les options proposées pour récupérer un colis n'ayant pas pu être réceptionné (nouvelle présentation ou retrait en bureau de poste). Souhaitant continuer à se développer au cœur de la Corrèze, l'entreprise LEM a également retenu La Poste pour sa proximité et son ancrage territorial. Le groupe La Poste compte 17 000 points de contact (bureaux de poste, La Poste agences communales, La Poste relais) et 18 000 points d'accès à un service postal répartis sur tout le territoire.



« En matière d'e-commerce, les principaux litiges sont liés à des problèmes de livraison. Ce point est capital dans notre activité. Le client juge une prestation de bout en bout. S'il y a un souci dans la livraison, nous sommes pénalisés, quelle que soit la qualité de nos produits. Un colis bien livré : le nerf de la guerre est là. Je commençais à avoir beaucoup de demandes de

particuliers pour la livraison en point relais. La multiplicité des points de livraison de La Poste et la qualité de la prestation proposée ont été des critères décisifs. Ce qui est également très important pour moi, c'est la relation de proximité. C'est aussi pour cette raison que j'ai choisi La Poste. »
Nicolas Milano, dirigeant de l'entreprise LEM (Lubersac équipement et maintenance)



(1) Le terme BtoB, business to business, désigne les activités commerciales nouées entre deux entreprises.
(2) Le terme BtoC, business to consumer, désigne les activités commerciales entre les entreprises et les consommateurs finaux.



Biodéchets : La Poste, partenaire de l'agglomération Pau Béarn Pyrénées

La Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées a confié à La Poste la distribution des kits de collecte des biodéchets destinés à l'habitat collectif. Une action qui s'inscrit dans la stratégie territoriale de gestion des biodéchets déployée par la collectivité.

Sur l'agglomération, les biodéchets issus de l'habitat collectif sont collectés via des points d'apport volontaire pour être ensuite compostés et utilisés par les agriculteurs locaux. Les 2 800 résidences et 85 000 habitants des 10 communes concernées sont progressivement équipés pour trier ces déchets. La Poste leur distribue depuis avril dernier des kits de tri comprenant notamment un bioseau. En zones pavillonnaires et dans les communes rurales, les biodéchets sont traités par compostage individuel.

La distribution des kits confiée aux facteurs après un test concluant

La distribution des kits par La Poste se déroule par vagues successives jusqu'en avril 2024. Les premières distributions ont été réalisées par les ambassadeurs du tri de la collectivité lors de permanences organisées en pied d'immeuble.

Malgré une bonne adhésion de la population, seuls 40% des foyers concernés ont été approchés. La collectivité a alors décidé de tester la distribution en boîtes aux lettres par les facteurs auprès d'un échantillon de 300 foyers. Le taux de distribution ayant atteint plus de 85%, l'opération a été étendue, et les facteurs ont assuré, au printemps 2023, la distribution de kits auprès de 5 000 foyers. Avec succès, puisque près de 91% des équipements ont été livrés.

De la préparation des kits à leur distribution : une prestation de bout en bout

La prestation assurée par La Poste comprend la qualification des fichiers adresses, la préparation des kits, leur stockage ainsi que leur distribution en boîtes aux lettres. Si ces dernières ne le permettent pas, le facteur dépose un courrier invitant l'utilisateur à récupérer son kit dans l'un des huit bureaux de poste de proximité. Pendant la période de distribution, la collectivité a accès à un portail dédié qui lui permet de suivre en temps réel le déploiement du programme. Au 1^{er} janvier 2024, dans le cadre de la loi Agec⁽¹⁾, toutes les collectivités devront être en mesure de proposer à leurs habitants une solution de tri à la source des biodéchets.

(1) Loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire.



« L'organisation mise en place par La Poste a répondu à nos attentes, que ce soit en termes de logistique, de distribution, de préparation de la mission ou de reporting. Le taux de distribution des équipements est très satisfaisant – 90,5% des kits ont été remis aux usagers –, et la qualité du tri est globalement au rendez-vous. Le bémol vient du taux d'appropriation de

ce nouveau geste de tri par les habitants, qui reste encore faible. C'est la raison pour laquelle nous avons ajusté le dispositif à l'automne pour adosser à la distribution par La Poste un contact direct par des permanences en pied d'immeuble et un porte-à-porte. »

Patrick Chauvin, directeur développement durable et déchets de la communauté d'agglomération

85 000 habitants sont concernés par la collecte en habitat collectif, ce qui représente 71% de la population de l'agglomération.

#décarboner

L'imprimerie des timbres de Boulazac produit près de 14% de son électricité

Mise en service en juillet 2022, la centrale photovoltaïque de l'imprimerie des timbres et des produits sécurisés Philaposte de Boulazac (24) couvre aujourd'hui près de 14% des besoins en électricité du site.

Sur une année de fonctionnement, 834 mégawattheures (MWh) ont été produits par les neuf ombrières inclinées qui servent également d'abris pour les voitures des salariés. Cette production a couvert 13,9% de la consommation annuelle d'électricité du site, atteignant jusqu'à 17,72% sur les six premiers mois de l'année. L'électricité produite est injectée en continu dans l'installation électrique, participant ainsi au maintien de la température et de l'hygrométrie nécessaires à l'activité de l'imprimerie. Outre les bénéfices de recourir à une énergie décarbonée, l'autoproduction permet de maîtriser les dépenses d'énergie, dans un contexte où les prix de l'électricité ont été multipliés par trois entre janvier 2022 et janvier 2023.

Une activité très consommatrice d'énergie

Premier imprimeur de marques d'affranchissement en Europe et expert en imprimés de sécurité, l'imprimerie est le site postal le plus consommateur de France. Le maintien 24 heures sur 24 de la température et de l'hygrométrie sur le site représente à lui seul une part importante des 6008 MWh d'électricité consommés annuellement.

Le management de l'énergie au cœur de la stratégie

D'autres leviers sont actionnés pour réduire les consommations d'énergie et de ressources et améliorer l'efficacité énergétique du site. À titre d'exemples, des investissements ont été réalisés pour optimiser la régulation du chauffage (au moyen d'une cascade de chaudières) ou isoler les espaces reliant l'intérieur à l'extérieur afin de limiter les échanges d'air.

Le groupe La Poste, engagé dans la transition écologique

Face aux enjeux énergétiques et climatiques, le groupe La Poste s'est engagé très tôt pour diminuer son impact sur l'environnement et a été, à travers sa filiale La Poste Immobilier, pionnier en matière de sobriété énergétique. Tous les bâtiments gérés par La Poste Immobilier sont alimentés en énergies renouvelables et, d'ici à 2025, ce sera le cas pour l'ensemble des sites du groupe. Pour 2030, La Poste Immobilier table sur une réduction des consommations d'énergie du parc immobilier de 20% par rapport à 2017 et sur une baisse des émissions de CO₂ de 35%.



« Comme beaucoup de projets de cette nature, lorsque l'idée de la centrale photovoltaïque est née, nous avons rencontré des résistances, notamment du fait de son impact sur le parking. Mais face à la crise de l'énergie et aux enjeux climatiques, la manière dont chacun appréhende la question de l'énergie a vraiment changé. Aujourd'hui, tout le monde est satisfait, et les salariés

sont fiers de dire que l'imprimerie autoproduit près de 14% de son électricité. Actuellement, nous réfléchissons à la manière dont nous pourrions augmenter la part d'énergie autoproduite en envisageant, par exemple, de recourir à la géothermie. »

Benoist Guillet, responsable performance et transformation, imprimerie des timbres et des produits sécurisés Philaposte



Superficie des panneaux : **4 277 m²**.
Part d'autoproduction d'électricité sur la consommation totale (de juillet 2022 à juin 2023) : **13,9%**.

#connecter

Maincare-Docaposte : contribuer à l'efficacité du système de santé

Docaposte, filiale numérique du groupe La Poste, a fait l'acquisition en février dernier de la société Maincare, basée à Canéjan, en Gironde. Éditeur de référence de logiciels de santé pour les hôpitaux, l'entreprise accompagne les acteurs de la santé dans leur transformation digitale.

Les synergies entre les solutions développées par Docaposte et Maincare visent à accompagner les établissements de santé dans l'amélioration de la prise en charge des patients et de la relation entre l'hôpital et les professionnels de santé. Elles participent également à l'atteinte des objectifs de transformation numérique du système de santé.

Partenaire de confiance des hôpitaux

Maincare conseille depuis plus de vingt ans les établissements de santé, les groupements hospitaliers de territoire (GHT) ainsi que de nombreuses agences régionales de santé dans le domaine de la transformation digitale, avec une offre de solutions numériques « métiers » (production de soins, télémedecine, etc.) et de services. L'éditeur propose notamment un dossier patient informatisé nouvelle génération.

Le pilotage de la donnée au service du patient

L'exploitation des données et l'intelligence artificielle constituent des opportunités pour améliorer l'efficacité, l'accessibilité et la qualité des soins, sous réserve de maîtriser

ces technologies et d'en assurer un traitement éthique. L'enjeu est d'améliorer l'utilisation des données de santé pour aller vers plus de médecine prédictive et développer l'aide à la décision pour les professionnels du secteur.

Le numérique, au cœur de la transformation du système de santé

Le secteur de la santé doit répondre à de nombreux défis : inégalité d'accès aux soins, désertification médicale, vieillissement de la population ou financement du système. Le numérique apporte des solutions concrètes pour y faire face en permettant, par exemple, aux professionnels d'accorder davantage de temps au patient grâce à l'automatisation de certaines tâches à faible valeur ajoutée, ou en offrant à chacun un meilleur accès aux soins via la téléconsultation et la téléexpertise. Il contribue également à rendre le patient davantage acteur de sa santé, à renforcer la coordination entre les professionnels et à fluidifier l'ensemble des parcours de soins.



« Nous proposons une offre globale de solutions numériques et de services. Cela va de la gestion administrative des patients au dossier patient informatisé, en passant par la gestion des achats, de la logistique, des lits ou des solutions de reconnaissance vocale et d'imagerie médicale. Nous disposons d'une solide expertise autour de l'optimisation des parcours patients, notamment grâce

à la téléconsultation et à la téléexpertise, à des plateformes de gestion des parcours complexes et des services numériques à destination des patients. Les synergies créées entre nos solutions et celles proposées par Docaposte constituent un accélérateur de la digitalisation des parcours de soins. »

Olivier Barets, directeur exécutif du pôle partenariats et business développement de Maincare



POUR EN SAVOIR PLUS SCANNEZ LE QR CODE



« Les collectivités locales anticipent les forts besoins d'investissement dans la transition écologique »

MINI-CV

Depuis février 2023
Président du comité
d'orientation des finances
locales au sein de la banque
de financement
et d'investissement
de La Banque Postale

2017-2022
Député de Corrèze (19)

2014-2017
Maire de Naves (19)

2007-2017
Dirigeant fondateur
d'un cabinet d'études
et de conseil juridique
en aménagement
du territoire

2002-2007
Chargé de mission
dans les domaines
du développement
et de l'urbanisme
de la ville d'Ussel (19)



RÉFLEXIONS

D'après la note de conjoncture sur les finances locales publiée par La Banque Postale en septembre 2023, les collectivités locales ont une bonne capacité d'autofinancement des projets de transition écologique. Pour **Christophe Jerretie**, président du comité d'orientation des finances locales de La Banque Postale, elles peuvent également compter sur des prêts et un accompagnement bancaire de plus en plus spécialisés.

Côté finances, comment les collectivités locales s'en sortent-elles en 2023 ?

Les finances locales sont globalement en bonne santé, même si leur autofinancement est en recul contrairement à 2022. Les recettes de fonctionnement restent dynamiques grâce à de la croissance des taxes foncières et de la TVA, quoique cette dernière évolution soit moins forte qu'attendu. Malgré l'inflation et la hausse de la masse salariale, les collectivités disposent d'une épargne brute de 42 milliards d'euros. C'est très conséquent et cela leur donne des capacités d'investir, mais il y a des disparités entre les collectivités et dans les territoires. Outre ces raisons conjoncturelles, c'est bien la gestion rigoureuse d'élus locaux conscients des forts besoins d'investissement dans leurs territoires qui explique cette situation.

Quels sont leurs principaux besoins d'investissement ?

Les besoins les plus forts sont désormais liés à la transition écologique. Les collectivités doivent doubler leurs investissements annuels pour atteindre les objectifs de réduction de gaz à effet de serre inscrits dans la stratégie bas carbone nationale. Leur capacité d'autofinancement permet d'absorber un tiers des investissements massifs dans la rénovation des bâtiments et la mobilité. Un tiers est financé par le recours aux subventions et aux participations, et le dernier tiers par l'emprunt bancaire.

Les investissements « verts » nécessaires vont donc pouvoir être engagés ?

Oui, mais les chantiers sont nombreux, et cela se fera par étapes. Au-delà de leurs capacités financières, les collectivités sont contraintes par l'exigence technique des projets, la disponibilité des matériaux, la durée des chantiers selon le type de projet, etc. Les investissements à engager seront aussi liés aux évolutions de la recherche sur les énergies, des priorités nationales et de la réglementation qui peuvent accélérer certaines thématiques. Les efforts des collectivités ne pourront donc être ni constants ni partout les mêmes. Ce sera essentiel que le triptyque collectivités-État-financier se coordonne pour prioriser les objectifs à atteindre et les investissements.

Qu'attendent aujourd'hui les élus de leur partenaire bancaire ?

Dans leur approche pragmatique de la transition écologique, les élus ont besoin d'un accompagnement qui, au-delà du simple financement, suppose une capacité d'analyse des projets. C'est ce que peut apporter La Banque Postale avec ses compétences internes d'ingénierie de projet et son approche financière thématique. Son service de recherche de subventions et ses financements responsables (prêt vert, prêt social), par exemple, confirment son positionnement de premier partenaire bancaire des collectivités locales.